



**Devis détaillé de la Formation au Permis d'Exploitation d'un débitant de boissons ou d'un titulaire d'une licence restaurant sur 1 jour (exploitants pouvant justifier de 10 ans d'exploitation d'une licence de même type)**

**Formation conforme à la loi du 31 mars 2006 et au décret n°2007-911 du 15 mai 2007, publié au JO du 16 mai 2007**

Devis de formation : Permis d'Exploitation d'un débitant de boissons (1 jour)				
Le 21/02/2018	Descriptif des Prestations			Montant
<b>Prestation de formation non soumise à TVA</b>	Avant-propos : Présentation du permis d'exploitation			¼ h
	<b>PARTIE 1 : Principes juridiques fondamentaux</b>			
	1.1 – Classification			¼ h
	1.2 – Les ouvertures de débits de boissons			½ h
	1.3 – Les fermetures			½ h
	1.4 – Les obligations diverses			1 h
	<b>PARTIE 2 : Prévention, lutte et sanctions contre l'alcoolisme</b>			
	2.1 – La prévention et la lutte			½ h
	2.2 – Les sanctions			1 h
	<b>PARTIE 3 : Prévention et la lutte contre le tabagisme, les stupéfiants, le bruit et les discriminations</b>			
	3.1 – Lutte contre le tabagisme			1 h
	3.2 – La lutte contre les stupéfiants			½ h
	3.3 – La lutte contre le bruit			½ h
	3.4 – La lutte contre la discrimination			½ h
	Test Jeu du Vrai/faux Pro CHR			¼ h
	<b>Conclusion</b>			
	un métier de professionnel exigeant et gratifiant			¼ h
	<b>Détail du stage</b>			
	<b>Lieu du stage</b>		16 Place Vigan 81000 ALBI	
	<b>Début du stage</b>		<b>Fin du stage</b>	23-04-2018
<b>Nombre de jours</b>		<b>Nombre d'heures</b>	7 heures	
<b>Numéro du stage</b>		<b>Numéro du stagiaire</b>		
<b>Coordonnées du stagiaire</b>				
<b>Nom, Prénom</b>				
<b>Adresse</b>				
<b>CP, Ville</b>				
			399,00 €	
Selon régime prestataire	<b>Montant Net</b>			399,00 €

**Tarif en vigueur pour le lieu et les dates indiquées, sous réserves de disponibilité des places**

Votre place sera définitivement validé après paiement de votre formation. Vous pouvez obtenir devis pour les 2 formations **Hygiène Alimentaire** et **Permis Exploitation** sur le même devis.

**Attention :** même si le coût de la formation peut être couvert à 100%, aucune demande de prise en charge n'est automatique. Il vous appartient de contacter les différents organismes et de présenter votre demande de remboursement du montant que vous aurez réglé à notre organisme au titre de la formation effectuée.

### Stages Permis Exploitation

11 bis rue Saint Ferréol 13001 Marseille - Tel : 04.91.79.51.09 - Fax : 04.91.21.86.63  
 Email : rppcpermis@gmail.com - Courrier : BP 70016, 13266 Marseille CEDEX 08  
 Agrément Ministère de l'Intérieur : INTD1515136A - RCS Marseille - Siret : 807 903 604 000 13  
 Numéro d'existence formateur : 93.13.15889.13  
 RIB : 30077 04903 15304300200 - SMC MARSEILLE MONTICELLI  
 IBAN : FR76 3007 7049 0315 3043 0020 021 - SWIFT BIC : SMCTFR2A - Connecting BIC : NORDFRPP

